

PROJET DS4H / LIVRET ENFANT

Sais-tu ce qu'est le harcèlement scolaire ?

Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, de manière répétitive, des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves.

Le harcèlement peut être physique (violences) ou verbal (insultes, moqueries).

La personne qui encourage le harcèlement et qui ne s'y oppose pas est aussi un harceleur, c'est un "complice".

Le harcèlement scolaire ne s'arrête pas aux portes de l'école, il continue à travers les écrans notamment avec les réseaux sociaux, c'est le cyberharcèlement.

Selon toi, les conséquences du harcèlement sont-elles graves ?

Oui, les conséquences sont graves et nombreuses :

- Désinvestissement scolaire
- Perte de l'estime de soi
- Stress
- Dépression
- Isolement
- **Comportement suicidaire** : un adolescent harcelé à l'école à quatre fois plus de risques d'avoir des idées suicidaires qu'un autre jeune.

On te donne des chiffres pour que tu puisse visualiser

En France, environ un élève sur dix subit du harcèlement au quotidien. C'est comme si dans ta classe de 30 élèves, 3 élèves étaient harcelés.

Depuis janvier 2021 il y aurait eu 18 suicides d'élèves harcelés selon l'association Hugo!

Sais tu comment le harcèlement est sanctionné ?

La peine pour les majeurs, c'est à dire tes professeurs, ou les adultes est de 1 an de prison, avec une amende de 15.000 euros.

Mais toi aussi, tu peux être puni. Pour les enfants de 13 à 18 ans, la peine est fixée à 6 mois de prison et 7.500 euros d'amende.

Pour les enfants de moins de 13 ans, il y a des sanctions spécifiques, et ce sont tes parents qui seront responsables de tes actes.

Si tu es harcelé, on te dit quoi faire

Tu dois en parler à tes parents, ou à ton établissement scolaire, ou même à tes amis, qui t'aideront.

Les adultes feront le nécessaire pour que le harcèlement stoppe immédiatement. Ils s'occuperont de toi.

Tu peux aussi appeler ces numéros :

- Non au harcèlement - appeler le 3020
- Net écoute - appeler le 0800 200 000
- Numéro d'aide aux victimes - appeler le 16 006
- Appeler « Fil Santé Jeunes » au 0800 235 236

Qu'est ce que tu peux faire pour éviter et prévenir le harcèlement ?

L'important c'est d'être là pour tes amis : si tu vois qu'un de tes camarade est triste ou à l'écart, va vers lui et demande lui s'il va bien.

Si tu vois quelqu'un qui subit un harcèlement, tu peux lui venir en aide, ou prévenir ton professeur. Tu seras vu comme un héros !

Tu peux devenir ambassadeur de ton école pour prévenir contre le harcèlement. Tu auras des responsabilités et des missions :

- Repérer les situations de harcèlement : mener l'enquête
- Prévenir l'établissement
- Aider les victimes